



CLUB LANZ BULLDOG DE FRANCE

Le club de tous les amateurs de matériel agricole ancien

62, rue de Couture

28800 BONNEVAL

Tél / Fax : 02 37 47 50 97

Email : clublanzbulldog@orange.fr

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE LABOUR A L'ANCIENNE

QUI PEUT CONCOURIR ?

- Tout amateur sachant labourer et présentant un matériel conforme au règlement, qu'il soit membre du Club ou non.
- Les compétiteurs qui ont œuvré dans les championnats officiels sont classés à part.
- Pour un concurrent participant à plusieurs épreuves régionales, SEULE l'épreuve de sa région d'origine ou la plus proche, sera classée en vue de la finale.
- Les finalistes nationaux ne pourront pas participer en finale l'année suivante.
- Les finalistes ne pourront pas participer à plus de 3 finales consécutives ou non.

MATÉRIEL ADMIS :

Les tracteurs :

- A roues fer, sur pneus ou à chenilles.
- Fabrication du début du XX^{ème} siècle à 1960 inclus.
- En bon état de marche, état d'origine, ou restauré conformément à l'origine.
- Pas de relevage, sinon celui-ci doit être neutralisé.

Les charrues :

- Trainées exclusivement, à planches (ou en tâches) quel que soit la marque.
- Elles peuvent être à 2, 3 ou 4 socs.
- Elles doivent être en bon état d'origine, ou restaurées à l'origine.
- Elles ne doivent comporter aucun dispositif d'assistance (câble, vérin, etc ...)
- Seuls les accessoires d'origine (fixes ou non) masse, poids, sont autorisés.
- Les rasettes, coutres droits ou circulaires, sont au choix du laboureur.

L'ensemble :

- Tracteur et charrue doivent être cohérents et homogènes (même époque), soit en état d'origine, soit restauré conformément à l'origine (au détail près).

LE LABOUREUR :

- Choisit une tenue vestimentaire en accord avec l'époque du matériel.

SURFACE A LABOURER :

- Conforme au plan définit par le Club (de 60 à 80m sur 12 et 15m suivant charrue).

TEMPS DE L'ÉPREUVE :

- Le temps alloué pour le laboureur sera de 3 heures maximum.
- En cas d'intempéries, seul le président du jury prendra la décision de poursuivre ou d'arrêter la compétition.
- Le classement final par le jury s'effectue toujours sur la vision d'une parcelle entièrement labourée dans le temps imparti.

NOTATION ET CLASSEMENT :

- L'un des objectifs de ce championnat est d'inciter les concurrents à présenter du matériel le plus intéressant possible, par l'ancienneté, la présentation, l'état d'origine ou la restauration.
- Ainsi, la conformité, la qualité du matériel et la tenue du laboureur sont réunies dans une même notation que le labour.
- En FINALE, ce dernier chapitre fait l'objet d'un classement à part.